

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six,

Le 1^{er} juillet à 9 neuf heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie – salle du rez-de-chaussée, en séance publique, sous la présidence de Nathalie ZENOU, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nom-La-Bretèche.

Présents : Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Anne GOVIN, Sophie LAFEUILLADE, Sophie PERSONNE, Amélie de SAINT MARS, Dominique CHANZY, Marie-Josèphe DELAPLANCHE, Jean STEENEBRUGGEN, Isabelle TRAPPIER.

Absent ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CCGT) :

Absentes n'ayant pas donné pouvoir : Laure GODFROID, Marie-France HARANG.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Madame la Vice-Présidente ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration nomme Sophie LAFEUILLADE, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

NUMERO	OBJET	RESULTAT
2026/07-22	Subventions aux associations	Majorité
2026/07-23	Adoption du règlement budgétaire et financier modifié	Unanimité
2026/07-24	Décision modificative n°1 au Budget 2026 du CCAS	Unanimité

Publication électronique par la Ville de Saint-Nom-La-Bretèche :

Affichage en Mairie le : 31/7/2026

Fait et délibéré à Saint-Nom-La-Bretèche,
le 1^{er} juillet 2026,
La vice-présidente,

Nathalie ZENOU

Ville de Saint-Nom-La-Bretèche
Conseil d'administration du CCAS du 1^{er} juillet 2026


